



Papeete le 30 janvier 2020

La Secrétaire Générale
De UNSA Polynésie

A

Madame La Ministre des Outre-Mer
S/C de Monsieur le Haut-Commissaire de la Polynésie Française

Objet : dépôt de préavis de grève pour jeudi 6 février 2020 à 00H00

Madame la Ministre,

Nous vous interrogeons dans notre courrier du 18 janvier 2020 sur des points concernant la réforme des retraites en Outre-mer et sur l'ITR.

N'ayant reçu aucune réponse de votre part, nous déposons un préavis de grève le jeudi 6 février 2020 à 00H00.

Les revendications sont les suivantes :

- La déclinaison de la réforme des retraites en Polynésie française, cf article 63 ? (bonification Outre-mer) ;
- La mise en place concertée d'un système de compensation à la perte de l'Indemnité Temporaire de Retraite (Protocole d'accord de fin de grève du 26 novembre 2008) ;
- La revalorisation de la rémunération des enseignants, grands perdants dans cette réforme ;
- Le refus des fonctionnaires d'Etat d'être affiliés à la CPS.
- L'application de la loi EROM.

Nous souhaiterions vous rencontrer personnellement lors de votre séjour dans notre collectivité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La Secrétaire Générale

Diana YIENG KOW